

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ATALIAN PROPRETE

Société par Actions Simplifiée au capital de 527 238,25 euros

Siège social : 56, rue Ampère - 75017 PARIS

RCS Paris 399.506.641

« la Société »

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT
EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2026**

Le 10 septembre 2026, à 11 heures 45,

ELGUS CONSULTING SAS, par l'intermédiaire de son représentant légal, agissant en qualité de Président de la Société sus-désignée, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social à compter du 10 septembre 2026,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Transfert du siège social à compter du 10 septembre 2026

Le Président, après avoir rappelé que conformément à l'article 4 des statuts de la Société il a le pouvoir de transférer le siège de la Société en tout lieu, décide de transférer le siège de la société, actuellement situé : 56 rue Ampère – 75017 PARIS, à l'adresse suivante :

- 6 rue d'Armaillé, 75017 Paris

DEUXIEME DECISION

Modification corrélative des statuts

En conséquence de la décision précédente, le Président modifie l'article 4 des statuts, pour le rédiger comme suit :

« 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 6 rue d'Armaillé
75017 PARIS

Il peut être transféré en tous lieux par décision du Président.

La modification prendra effet à compter du **10 septembre 2026**.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.



ELGUS CONSULTING, SAS

Représentée par M. David GUFFROY

Président